



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

Procès-verbal N°11

Réunion du mardi 28 mai 2024 à 19 h 00
Au siège du District

Président : *M. Marc ROUTIER*

Membres participants :

*Mmes Sabrina CHARPENTIER – Nathalie YVELAIN - Karine PAIS.
Mrs Daniel RESSE – Bruno FARINA - Johnny DELHOME - Patrice LECHER – Arnaud SABLIERE -
Patrick GOSSE – Pascal LEBRET- Nicolas CRIBIER - Charles-Henri RAMARQUES*

Assistent à la réunion :

*M. Mathis BOUCHER, Apprenti en communication, partenariat et sponsoring
M. Sauveur CUCURULO, Conseiller du Président
M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Conseiller du Secrétaire général
M. Jacques FECIL, Président de la CDA
M. Emmanuel AUBERT, Co-responsable du pôle Arbitrage*

Absents excusés :

*Mrs Jean-Luc GIFFARD - Radhouane M'BAREK -- Jean-François MERIEUX - Eric MOERMAN
membres du Comité de Direction
M. Ludovic PERRE, CTRS
M. Lionel BOLAND, Président d'honneur du DEF
M. Henri HAIRON, Secrétaire honoraire du DEF*

Absente :

Mme Bénédicte MOMBO

.....

Le président, Marc ROUTIER, souhaite la bienvenue à Mathis BOUCHER, qui est, ce soir, le salarié invité de notre Comité de Direction.

1. Adoption des PV du Comité de Direction n°9 du 26/03/24 et n°11 du 03/05/24

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Condoléances / Félicitations :

Condoléances

Le président adresse les condoléances du District de l'Eure :

- A la famille et au club d'Enzo MOUCHEL, 17 ans, jeune joueur de la Bonneville.
- A la famille et au club de Mr Claude TRANEL ancien président du club d'Illiers l'Evêque.
- A Jean-Claude COQUELET, membre de commissions, pour le décès de sa maman.
- A Samuel GREMONT, président de l'UNAF 27, pour le décès de son frère Tony.
- Au club de Gisors, à son président Eric et à la famille du jeune Noah STEVENIN jeune joueur de 16 ans du FCGVN27.
- A la famille de notre ami Raymond HAVARD, membre de notre commission de discipline et membre du District.

Pascal LEBRET adresse un hommage particulier pour les longues années passées au District par Raymond, en tant qu'arbitre puis membre de commissions.

Félicitations

Le président adresse les félicitations du District de l'Eure :

- Pour les finales Régionales Futsal :
 - o Aux U15G du SPN Vernon pour leur victoire en finale
 - o Aux U18G de Normanville pour leur victoire en finale
 - o Aux sénières féminines du SC Thiberville pour leur victoire en finale
- Au sénières Féminines d'HERCULES Futsal qualifiées pour la Finale du Challenge National Futsal.
- A Gaëlle BISSON et Shirley PIGACHE, licenciées au club d'HERCULES Futsal, pour leur sélection en équipe de France senior A futsal.

- Aux lauréats « Toutes Foot » du district de l'Eure :
 - 1- FC Pays du Neubourg
 - 2- St Sébastien football
 - 3- SC Thiberville

- Aux lauréats du « Challenge PEF » du district de l'Eure :
 - 1- CS Beaumont
 - 2- FC Alizay
 - 3- Hercules Futsal

- A Fanny GOSSEYE, licenciée au club d'HERCULES Futsal et finaliste de la Coupe de France féminine efoot.

3. Point d'avancement des compétitions :

Bruno FARINA, secrétaire général, fait un point d'avancement des compétitions championnats et coupes.

Malgré des conditions dantesques, tout au long de la saison, malgré un groupe de D1 à 14 et malgré un championnat U13G très fourni, suite à la réforme en brassage, nous finirons l'ensemble des compétitions en temps et en heure ce qui fait figure d'exploit.

POINT COMPETITIONS FIN DE SAISON

<u>SENIORS :</u>	Dernière journée	26/05
<u>CRITERIUM DU MATIN :</u>	Dernière journée	26/05
<u>D1 ET D2 FEMININES :</u>	Dernière journée	9/06
<u>U18 :</u>	Dernière journée	1/06
<u>CRITERIUM FEMININ U18 A 8:</u>	Play Off	1/06 – 8/06
<u>U15 :</u>	Dernière journée	1/06
<u>U15F :</u>	Dernière journée	1/06
<u>U13 et U13F :</u>	Dernière journée	1/06
<u>COUPE MANDLE :</u>	¼ de Finale	2/06 ½ Finale 9/06
<u>COUPE DES RESERVES :</u>	½ finale	2/06
<u>COUPE DU MATIN L. BOLAND :</u>	½ finale	2/06
<u>COUPE SENIORS F. JP LEVAVASSEUR :</u>	½ finale	2/06
<u>COUPE U18 M. BERTHOIS :</u>	½ finale	8/06
<u>COUPE U15 A. LEDUC :</u>	½ finale	8/06

FINALES LES 15 ET 16 JUIN A VERNON

4. Informations - Le mot du président :

« En cette fin de saison sportive, Bruno vient de nous dire que nous allons finir à la fois nos championnats et aussi nos coupes en temps et en heure.

Nous avons pris la décision, lors de notre Comité de Direction du 26 Mars dernier, de maintenir les coupes de l'Eure, malgré les difficultés liées aux conditions météorologiques, malgré notre D1 à 14, malgré la nouvelle formule des championnats U13 ne laissant pas beaucoup de dates libres dans le calendrier et nous pouvons dire aujourd'hui que cette prise de risque était une bonne décision.

Je voudrais ici remercier à la fois, la commission des Calendriers, la commission des Compétitions dans son ensemble, et aussi, bien sûr, les salariés administratifs qui ont fait preuve de souplesse et d'adaptabilité en remettant, au jour le jour les matches, afin de toujours trouver des solutions pour que nos compétitions aillent au bout, pour le plus grand plaisir de nos clubs et dont nous avons reçu les témoignages très positifs lors des tirages des coupes le 14 mai dernier. Merci également à la CDA qui a dû jongler avec brio avec les désignations d'arbitres.

Un petit mot également concernant ce tirage des coupes de l'Eure du 14 Mai. Ce fut une très belle réussite avec ces tirages des $\frac{1}{4}$ et des $\frac{1}{2}$ finales, animées par Morgan mais dont la coordination dans l'ombre, a été réalisée par Mathis. Félicitations à toi Mathis, ce fût un sans-faute. »

5) Point situation financière des clubs :

Daniel RESSE, notre trésorier général, fait un point de la situation du paiement des clubs. La dette des clubs au 28/05/24 s'élève à environ 35k€, ce qui est sensiblement identique aux années précédentes.

La formule du Kms athlètes a changé. Le dispositif, à compter de cette année 2024, a été nommé « Soutien aux clubs sportifs » par le Conseil Départemental et les axes principaux pour l'attribution des aides seront les suivants :

- L'emploi d'éducateurs sportifs salariés
- Les labels fédéraux et / ou handicap, sport-santé
- Le nombre de licenciés

6) Présentations :

a) Point d'avancement du Dispositif « Service Civique »

Le président présente le projet Service Civique.

Le DEF va obtenir un agrément pour 20 services civiques qui seront mis à disposition des clubs. Une visio de présentation aux clubs et aux volontaires aura lieu le 10 juin à 18h30. Victor LA BIGNE sera le pilote de ce projet et Frédéric GRESSENT en sera le référent élu.



DISPOSITIF D'ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE AU DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

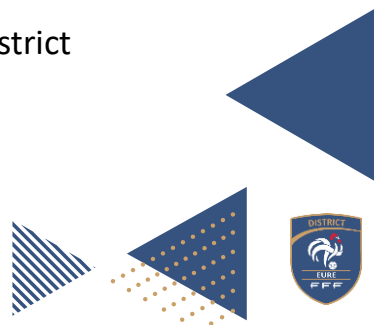
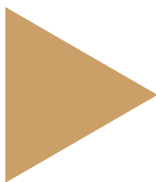


Saison 2024-2025

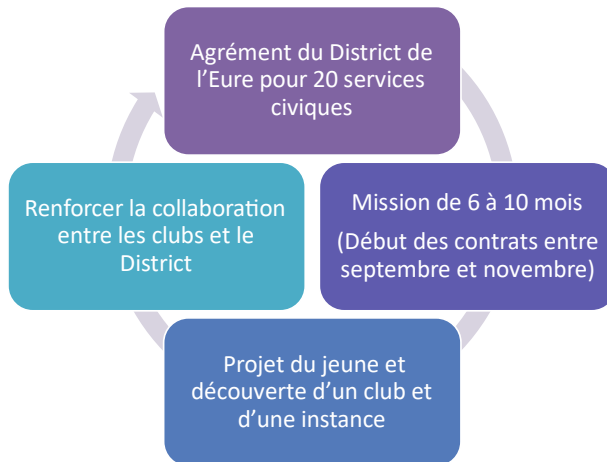


ACCUEIL






M. Marc ROUTIER – Président du District



INFORMATIONS



L'ESPRIT DU SERVICE CIVIQUE

-  Le service civique est une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la nation.
-  Le volontaire en service civique du District est détaché dans un club par le biais d'une convention tripartite de mise à disposition.
-  Les tâches confiées au volontaire ne doivent pas être indispensables au fonctionnement courant de la structure (notion d'accompagnement et non de remplacement).
-  Il n'est pas un salarié ... Ni un bénévole ou un stagiaire !
-  Les formations mensuelles obligatoires et actions techniques du District sont prioritaires par rapport aux actions clubs.

A NOTER QUE DES CONTROLES DE L'ETAT PEUVENT AVOIR LIEU



DISPOSITIF DE L'AGREMENT DE SERVICE CIVIQUE

La durée du contrat est de 6 à 10 mois.

Le temps de mission est de 28h par semaine.

Il s'adresse aux jeunes (garçons et filles) de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus en situation de handicap.

Indemnité mensuelle de **619,83 €** (504,98€ versés par l'Etat + 114,85€ versés par le District).

L'équipe tutorale est composée : d'un référént administratif et formation (District), d'un tuteur (Club) et d'un élu du District.



LE VOLONTAIRE N'EST NI UN SALARIE NI UN BENEVOLE !

SALARIE

- Travail
- Employé
- Encadrement
- Salaire

SERVICE CIVIQUE

- Mission
- Volontaire
- Accompagnement
- Indemnité





L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT



LES MISSIONS AU DISTRICT

1 formation par mois

Décliner la politique du District dans le département

Participer aux actions arbitrage, en aidant à l'organisation :

- Formations Initiales Arbitres
- Journée de l'arbitrage

Participer aux actions techniques, en aidant à l'organisation :

- Finales des coupes
- Sport adapté
- Foot à l'école
- Journée Nationale des Débutants



LES FORMATIONS POSSIBLES ET OBLIGATOIRES (selon les axes politiques du District)

FORMATIONS OBLIGATOIRES

PSC1

Formation Civique
et Citoyenne
2 jours

- Sensibilisation à
l'arbitrage
- Formation
Réfèrent arbitre

Sensibilisation aux
violences sexuelles
et sexistes

Sensibilisation à la
violence
numérique

Sensibilisation aux
valeurs de la
République et la
laïcité

1 FORMATION OBLIGATOIRE AU CHOIX PARMIS LES 3

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CFI (catégorie au
choix)
Jour 1

CFI (catégorie au
choix)
Jour 2

Sensibilisation
Foot à l'école

Formation Foot
Loisir

Formation Foot
Adapté

Attestation
Fédérale Pratique
Féminine

CFI Projet
Jour 1

CFI Projet
Jour 2

1 journée de formation par mois tout au long de la mission
1 cadre = 1 journée



IDEES DE MISSIONS CLUBS

Accueil

- Accueillir les familles lors des entraînements et matchs
- Créer du lien entre les éducateurs des différentes catégories

Soutien à l'encadrement

- Accompagner les éducateurs
- Aider à l'organisation des plateaux

Fédéral

- Accompagner la politique de féminisation
- Accompagner le réfèrent éducatif (PEF)

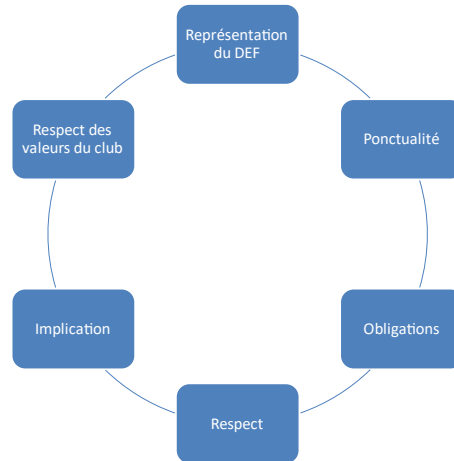
Apporter des idées novatrices (stages, tournois, accompagnement scolaire, ...)



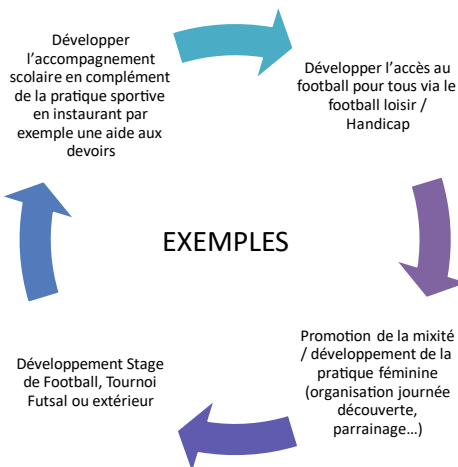
LES ATTENTES ET LES DEVOIRS DU VOLONTAIRE (savoir-être)


La convention tripartite peut être rompue à tout moment.

Toutes les absences devront être justifiées auprès du District.



ENGAGEMENT DU CLUB ACCOMPAGNER UN PROJET



EXEMPLES

→ Réalisation du projet sur la période de 6 à 10 mois.

→ Accompagnement de son tuteur et des membres du club dans la mise en place du projet.

→ Validation du projet par le tuteur et le District dans un délai de deux mois après le début du contrat.





LE ROLE DU TUTEUR



Victor LA BIGNE
Réfèrent administratif et formation - DEF



QUESTIONS FREQUENTES

- **Ce volontaire peut-il encadrer des jeunes au niveau des entraînements, avoir un rôle dans certaines tâches de secrétariat ?**

Non, le volontaire n'encadre pas une équipe seul mais peut accompagner les membres du club. Il peut aider le secrétaire sans le remplacer !

- **Pouvons-nous lui confier seul une équipe en autonomie et l'inscrire comme tel dans notre organigramme ?**

Non, il a un statut spécifique, celui de service civique. Il doit être transversal sur toutes les catégories et missionné sur le projet éducatif du club. Il peut donc entraîner sans prendre une place d'encadrant dans l'organigramme (binôme possible).



QUELS AVANTAGES ?

Pour les clubs

- Être dispensé des obligations administratives
- Pas de gestion d'indemnité
- Avoir un tuteur formé présent dans le club
- Identifier des profils pertinents
- Proposer son propre profil au DEF en vue d'un recrutement

Pour les volontaires

- Avoir une structure d'accueil pour développer son projet
- Être formé tout au long des 6 à 10 mois
- Disposer d'un accompagnement et d'un encadrement tout au long de sa mission
- Découvrir différentes thématiques (football et autres) grâce aux formations

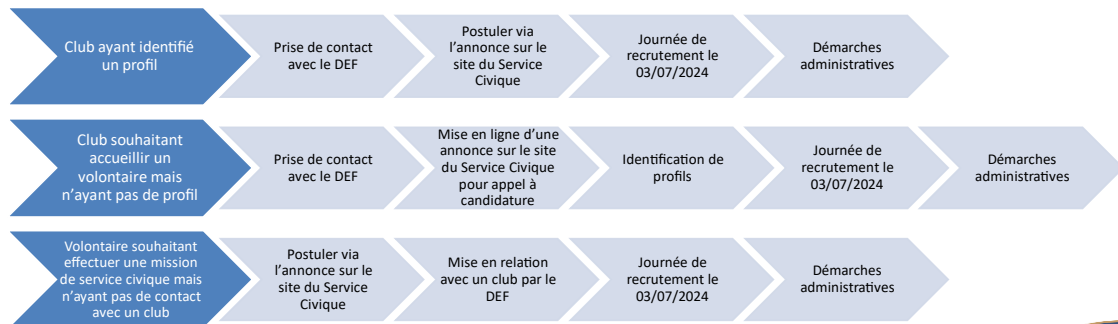
Pour le District

- Déployer la politique du District dans les clubs
- Disposer de volontaires disponibles pour les grands évènements du DEF
- Identifier des profils pertinents pour un éventuel recrutement



LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

CANDIDATURES DU 11/06/2024 AU 30/06/2024



NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITON

Victor LA BIGNE
Réfèrent administratif et formation

02.32.28.84.63
district@eure.fff.fr

Frédéric GRESSENT
Responsable de l'ID2F

06.99.28.96.79
fredgressent@orange.fr

DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
02.32.28.84.63 – district@eure.fff.fr
327 rue du Luxembourg 27000 EVREUX



LES ETAPES DE LA MISE EN PLACE DU PROJET

- **26/03/24** → Présentation du projet au Comité de Direction **FAIT**
- **Fin mars** → Demande de l'agrément auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) **FAIT**
- **10 juin 2024** → Présentation du dispositif aux clubs en lien avec le SDJES
- **Du 11/06 au 30/06/2024** → Candidatures
- **03 juillet 2024** → Entretiens avec les volontaires
- **Septembre – Novembre** → Début des missions de service civique



b) Refonte des textes et points règlementaires

Le président remercie chaleureusement l'ensemble des membres de la commission Règlements et Contentieux, son président Pascal LEBRET et nos deux salariées administratives Muriel et Gladys pour ce travail important de trois jours de dépoussiérage de nos textes.

Les 3 objectifs principaux étaient de partager la connaissance de ces textes, de les simplifier et de les mettre en conformité avec les besoins d'un district. Les textes, très souvent issus des textes fédéraux, ne sont pas toujours en adéquation avec la réalité des besoins de nos clubs de district et l'idée générale était d'en vérifier la pertinence.

Le Comité de Direction valide l'ensemble de ces modifications. Ces modifications seront présentées aux clubs pour validation lors de la prochaine Assemblée Générale du 10/09/24.



MODIFICATIONS DES TEXTES Comité de Direction du 28-05-2024



Modifications des textes

- **Un séminaire sur 3 jours (27 et 28/03, 18/04)**
 - Avec Muriel et Gladys, Marc et les 5 membres de la CDRC
 - **Un mot d'ordre en trois points :**
 - Cohérence
 - Uniformisation
 - Simplification et clarification
 - Extension de la connaissance des textes
 - Améliorer les textes du DEF dans le respect des textes fédéraux
- **39 textes examinés (modifiés ou supprimés)**



Les Modifications significatives

- **Statuts du DEF : modifications mineures (*SDJES, recettes*)**
- **Les textes du DEF :**
 - Modification du barème de points (idem LFN)
 - Une seule règle de départage des équipes
 - Assouplissement des règles de participation des U16 en U18
 - Mixité en critérium (foot loisir) à 8 U15 (*Voir pour les U18*)
 - Précision sur le temps mort seulement en foot libre



Les Modifications significatives

- Les textes du DEF:
- Suppression des notions d'invitations et d'accès aux terrains (*notion d'ayant droit*)
- Suppression des données répétitives
- Renvois vers le règlement des compétitions
- Futsal : 3 textes au lieu de 11
 - 1 : Les lois du jeu
 - 2 : Les critères (féminin et masculin)
 - 3 : Les coupes (toutes catégories féminin et masculin)



Les Modifications significatives

• REGLES DE DEPARTAGES

- - **REGLES DE DETERMINATION DU CLASSEMENT DES CLUBS OCCUPANT LA MÊME PLACE DANS UN MEME GROUPE :**
- Il sera tenu compte dans l'ordre des critères suivants :
- 1 - goal average particulier ;
- 1. 2 - goal average général ;
- 2. 3 - meilleure attaque ;
- 3. 4 - En cas de nouvelle égalité à l'issue du départage du point 3, l'équipe la mieux classée sera celle qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires sur l'ensemble de la compétition ;
- 4. 5 - L'équipe ayant été sanctionnée du plus petit nombre de carton rouge sur l'ensemble de la phase ou de la compétition (joueurs et dirigeants)
- 5. 6 - En cas de nouvelle égalité à l'issue du départage du point 5, il sera organisé un match supplémentaire sur terrain neutre sans prolongation et suivi éventuellement d'une épreuve des tirs au but.



Les Modifications significatives

• REGLES DE DEPARTAGES

• - REGLES DE DETERMINATION DU CLASSEMENT DES CLUBS OCCUPANT LA MÊME PLACE DANS DES GROUPES DIFFERENTS :

- Il sera tenu compte dans l'ordre des critères suivants :
- 1 – Le nombre de points pondéré
- 2 – Le goal average général pondéré
- 3 – Le nombre de buts marqués pondéré
- 4 – Le nombre de buts encaissés pondéré
- 5 - Si l'égalité persiste, il sera organisé un match supplémentaire sur terrain neutre sans prolongation et suivi éventuellement d'une épreuve des tirs au but.



c) Point sur le bénévolat

Pascal LEBRET, président de la sous-commission bénévolat fait un état d'avancement des travaux de la sous-commission. Les personnes proposées pour recevoir les « Médailles du DEF » et être récompensées du « Challenge de la fidélisation » avec une journée de visite à Clairfontaine, sont validées par le Comité de Direction.



SS/COMMISSION BENEVOLAT 2024



MEDAILLES DU DEF 2024

- Réunion de la sous/commission bénévolat le 06/05/2024
- Examen des candidatures reçues
- Propositions de la commission



MEDAILLES DU DEF 2024

MEDAILLES DU DEF 2024				
	NOMS	PRENOMS	LICENCES	CLUBS
1	BOULARD	OLIVIER	2127406610	FC HARCOURT
2	BRIERE	DELILA	2127553337	FC EURE MADRIE SEINE
3	COLAS	CHRISTIAN	2199741357	DEF
4	COUTURE	GREGORY	2127530863	FC PAYS NEUBOURG
5	DU BOUSQUET	CATHERINE	2548263615	ST MARCEL F
6	DUBOIS	EMMANUEL	2127417903	ROMILLY PT ST PIERRE
7	GUERARD	DENIS	2127425363	AS ST ELIER
8	JACQUEMIN	LUDOVIC	2328130651	FC VAL DE REUIL
9	LE CACHEY	ANNETTE	2187412471	AS CORMEILLES LIEUREY
10	LEBRET	PATRICK	2545585144	DEF
11	LEGER	ALAIN	2547121083	CA PONT AUDEMER
12	LEVAVASSEUR	PASCAL	2127437189	FC PAYS NEUBOURG
13	LEVITRE	GAETAN	2127547903	FAC ALIZAY
14	LORHO	PATRICK	720099851	US ST GERMAIN LA CAMPAGNE
15	MORICEAU	PIERRE	2127442223	DEF
16	MOURIER	CHRISTOPHER	2127573477	FC BRIONNE
17	ORCIERE	THIERRY	2127474775	EVREUX FC 27
18	PERDEREAU	LAURENCE	2544995650	EVREUX FC 27
19	SATIRER	ALI	2127450731	FC VAL DE REUIL



CHALLENGE DE FIDELISATION DES BENEVOLES

- Journée au CNF de Clairefontaine en septembre 2024
- Pour le DEF, 5 bénévoles et 5 accompagnateurs

	NOMS	PRENOMS	LICENCES	CLUBS
1	VOLLAIS	FABRICE	2127455905	RC MUIDS VAUVRAY
2	HOLLEY	JEAN CLAUDE	2127589391	FA ROUMOIS
3	GUERARD	DENIS	2127425363	AS ST ELIER
4	DIJON	MICHEL	2127491647	FC CHARLEVAL
5	LEVAVASSEUR	JEAN PIERRE	2127437184	DEF
6	SCHALEBROODT	GERARD	2127450968	ST SEBASTIEN F



d) Mise en place du brassage U15 – U18

Après une enquête auprès des clubs, une réflexion a été lancée avec 2 groupes, concernant la possible mise en place du brassage en U15 et en U18.

Johnny DELHOME, pilote de ces 2 groupes de travail, présente au Comité de Direction leurs propositions. Le Comité de Direction approuve les propositions faites et le souhait est formulé d'une présentation aux clubs de l'Eure, notamment concernant les délais de mise en place des brassages.

Une réunion visio avec les clubs aura donc lieu **le mercredi 19 juin à 18h30**. En fonction des échanges du 19 Juin, les modifications retenues seront proposées aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 10/09/2024.



PROPOSITION DE PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS U15 – U18 SAISON 2024 – 2025 OU 2025 – 2026 ?



Groupe de travail : Julien MENDY, Alexandre BONE, Johnny DELHOME, Johnny BUCHE, Morgan DEWILDE, Malcom NIOKA.



CONTEXTE

REPENDRE AU
SONDAGE AUPRES
DES CLUBS SUR LA
MODIFICATION DES
CHAMPIONNATS
U15 U18. SIMILAIRES
AUX U13

EN LIGUE
SUPPRESSION
DES U18 R3
ET PASSAGE
A 40 EQUIPES
EN U18 R2

UNIFORMISATION
DES
CHAMPIONNATS
DE JEUNES SUR
NOTRE DISTRICT
(U13 à U18)

REVALORISATION
DU NIVEAU DES
CHAMPIONNATS
DE DISTRICT
JEUNES

3 PHASES AU
LIEU DE 2

A L'INSTANT
AUCUN CLUB DE
U18 D1 SAISON
2023/2024
EVOLURAIT EN D1
LA SAISON
PROCHAINE

POTENTIELLEMENT
6 EQUIPES DU
DEPARTEMENT
DESCENDRAIENT
DE LIGUE EN D1
LA SAISON
PROCHAINE

DEPLACEMENTS
MOINS
IMPORTANTES EN
D1 QU'EN R3

TENIR
COMPTE DES
CONDITIONS
METEO DE
PLUS EN PLUS
COMPLIQUES

*Saison 2023/2024,
58 équipes en U15 et 52 en U18*



*3 ARBITRES
OFFICIELS SUR
CHAQUE PATEAU*

PHASE 1

3 journées de brassage, plateaux de 3 équipes, 2 matchs de 40 et 45 minutes, répartition des équipes sur les plateaux en fonction des classements de la saison 2023 2024.

Répartition en 3 chapeaux, une équipe de chaque chapeau tirée au sort (si nombre impair d'équipes 1 voir 2 plateaux à 2 ou 4 équipes et Ratio de points)



CHAPEAU 1

Équipes qui redescendent de régional 3 complété par les équipes de D1 plus les premiers des 2 groupes de D2 saison N-1 et suivants si besoin

Plafond de 17 ou 18 équipes

CHAPEAU 2

Les équipes de D2 saison N-1 restantes et les équipes les mieux classées en D3 saison N-1

Plafond de 17 ou 18 équipes

CHAPEAU 3

Les équipes restantes

17 ou 18 équipes

*3 arbitres officiels par plateau
Soit 1 match chacun au centre
2 matchs en assistant*

*Suivant le nombre
d'équipes diviser en 3
chapeaux*



PHASE 2

2 groupes de D1 à 6 équipes
2 groupes de D2 à 6 équipes
4 ou 5 groupes de D3 à 6 ou 7 équipes
(en fonction du nombre d'équipes engagées)



Groupe A




Les équipes classées à la 1^{ère}, 3^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}, 9^{ème} et 11^{ème} place à l'issue de la phase de brassage

Groupe B

Les équipes classées à la 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 10^{ème} et 12^{ème} place à l'issue de la phase de brassage

DIVISION 1 2 groupes de 6 équipes

Pour la phase 3

-  Le meilleur 1^{er} des 2 groupes monte en R2 en phase 3
Ou finale entre les 1^{er} de chaque groupe de D1
Ou formule playoff sur une rencontre avec les 2 premiers de chaque groupe 1^{er} groupe A rencontre 2^{ème} groupe B et 1^{er} groupe B contre 2^{ème} groupe A, les vainqueurs se rencontrent en finale et le vainqueur accède au championnat R2 en phase 3
-  Le moins bon 1^{er}, les équipes classées de la 2^{ème} à la 3^{ème} place de chaque groupe ainsi que le meilleur 4^{ème} des 2 groupes, restent en D1 (6 équipes)
-  Les 5^{ème} et 6^{ème} de chaque groupe ainsi que le moins bon 4^{ème} des 2 groupes descendent en D2 (5 équipes)

DIVISION 2

2 groupes de 6 équipes




Groupe A

Les équipes classées à la 13^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 19^{ème}, 21^{ème} et 23^{ème} à l'issue de la phase de brassage

Groupe B

Les équipes classées à la 14^{ème}, 16^{ème}, 18^{ème}, 20^{ème}, 22^{ème} et 24^{ème} place à l'issue de la phase de brassage

Pour la phase 3

-  Les 1^{er} de chaque groupe accèdent au championnat de D1 (2 équipes)
-  Les équipes classées de la 2^{ème} à la 4^{ème} places de chaque groupe restent en D2 (6 équipes)
-  Les 5^{ème} et 6^{ème} de chaque groupe de D2 descendent en D3 (4 équipes)

DIVISION 3

**4 ou 5 groupes de 6 équipes réparties
par secteur géographique**
**Composé par les équipes restantes de
la phase de brassage**

Pour la phase 3



Les 1^{er} des 4 ou 5 groupes de D3 et ou le meilleurs
2^{ème} de D3 accèdent au championnat de D2 (6
équipes)



Les équipes restantes restent en D3



PHASE 3

1 groupe de D1 à 8 équipes
2 groupes de D2 à 8 équipes
4 groupes de D3 à 7 ou 8 équipes

(en fonction du nombre d'équipes engagées)



DIVISION 1
1 groupe de 8 équipes

- Moins bon 1^{er} de D1 phase 1
 - 2^{ème} D1 Gr A phase 1
 - 2^{ème} D1 Gr B phase 1
 - 3^{ème} de D1 Gr A phase 1
 - 3^{ème} de D1 Gr B Phase 1
- Le meilleur 4^{ème} des 2 Gr de D1 phase 1
 - 1^{er} de D2 Gr A phase 1
 - 1^{er} de D2 Gr B Phase 1

DIVISION 2
2 groupes de 8 équipes

Groupe A

- moins bon 4^{ème} de D1 phase 1
 - 5^{ème} de D1 Gr A phase 1
 - 6^{ème} de D1 Gr A phase 1
 - 1^{er} de D3 Gr A phase 1
 - 1^{er} de D3 Gr B phase 1
 - 2^{ème} de D2 Gr A phase 1
 - 3^{ème} de D2 Gr A phase 1
 - 4^{ème} de D2 Gr a phase 1

Groupe B

- 5^{ème} de D1 Gr B phase 1
- 6^{ème} de D1 Gr B phase 1
- 1^{er} de D3 Gr C phase 1
- 1^{er} de D3 Gr D phase 1
- 1^{er} de D3 Gr E phase 1 ou meilleur 2^{ème} des groupes de D3
- 2^{ème} de D2 Gr B phase 1
- 3^{ème} de D2 Gr B phase 1
- 4^{ème} de D2 Gr B phase 1

DIVISION 3

4 ou 5 GROUPES DE 8 EQUIPES

- 5^{ème} et 6^{ème} de chaque groupe de D2 phase 1 (4 équipes)
- Les équipes restantes

REPARTITION PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

	U15	U18
samedi 31/08/2024		
samedi 07/09/2024		1er tour gambardella
samedi 14/09/2024	BRASSAGE 1	BRASSAGE 1
samedi 21/09/2024	BRASSAGE 2	2ème tour gambardella
samedi 28/09/2024	T1 coupe de normandie	BRASSAGE 2
samedi 05/10/2024	BRASSAGE 3	3ème tour gambardella
samedi 12/10/2024	COUPE DE L'EURE T1	BRASSAGE 3
samedi 19/10/2024		4 ème tout gambar 1 T coupe de normandie
samedi 26/10/2024	T2 COUPE DE NORMANDIE	
samedi 02/11/2024		5ème tour gambardella
samedi 09/11/2024	5PH1	5PH1
samedi 16/11/2024	4PH1	4PH1
samedi 23/11/2024	T3 COUPE DE NORMANDIE + COUPE DE L EURE	2ème TOUR COUPE NORMANDIE
samedi 30/11/2024	3PH1	3PH1
samedi 07/12/2024	2PH1	2PH1
samedi 14/12/2024	1PH1	3ème TOUR COUPE NORMANDIE / COUPE DE leure
samedi 21/12/2024	T4 COUPE DE NORMANDIE + COUPE DE L EURE	MR OU 1PH1
samedi 28/12/2024		
samedi 04/01/2025		
samedi 11/01/2025	FUTSAL / MR	FUTSAL / MR
samedi 18/01/2025	FINALE D1	1PH1 ou FINALE D1
samedi 25/01/2025	FUTSAL	FUTSAL / MR / FINALE D1
samedi 01/02/2025	FUTSAL	FUTSAL / MR / FINALE D1



Saison 2025 / 2026 ou 2026 / 2027 on
repart depuis le début par la phase de
brassage en tenant compte des
équipes qui redescendent de R2



e) Réorganisation de la pyramide U13

À la suite de la première année de brassage en U13G et après un premier bilan, il est nécessaire d'apporter quelques modifications quant à l'organisation de cette compétition, notamment concernant le calendrier.

Johnny DELHOME présente ces propositions de modifications qui sont approuvées par le Comité Directeur. Ces modifications seront également présentées aux clubs lors de la visio du 19 Juin prochain. Celles – ci seront soumises aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 10/09/24.



PROPOSITION DE PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS U13 SAISON 2024 - 2025



GRUPE DE TRAVAIL



Nicolas VARRY
Gasny



Cédric VIEUXBLE
Roumois



Ludovic PERRE
DEF - LFN



Morgan DEWILDE
DEF



Erwan ROUTIER
Thiberville



Johnny DELHÔME
Pacy - DEF

CONTEXTE

SUITE AU
SONDAGE FAIT
AUPRES DES
CLUBS CETTE
SAISON SUR LES
BRASSAGES EN
U13

AFIN DE FAIRE LE
MAXIMUM POUR NE
PAS JOUER DURANT
LES VACANCES
SCOLAIRES

DANS LE BUT DE
PEUT ETRE DEBUTER
LA PHASE DE
BRASSAGE 1
SEMAINE PLUS
TARD

SUITE A L'AUGMENTATION
DU NOMBRE D'EQUIPES
DU DISTRICT DE L'EURE
QUI ACCEDENT AUX
CHAMPIONNATS DE
LIGUE
(de 4 équipes nous
sommes passé a 8
équipes en janvier 2024)

3 PHASES
AU LIEU DE 2

AFIN DE DIMINUER LE
NOMBRE DE MATCHS
ENTRE SEPTEMBRE ET
DECEMBRE EN RAISON
DES CONDITIONS
CLIMATIQUES DE PLUS
EN PLUS COMPLIQUEES
CHAQUE ANNEE



PHASE 1

Identique à la saison 2023 / 2024, 3 journées de brassage haut, plateaux de 4 équipes, matchs de 20 minutes, répartition des équipes sur les plateaux en fonction des classements de la saison 2023 2024 plus quelques équipes sur dossier

48 équipes et 2 journées de brassage bas pour les équipes restantes





PHASE 2

2 groupes de D1 à 6 équipes
2 groupes de D2 à 6 équipes
6 groupes de D3 à 6 équipes
12 groupes de D4 à 6 équipes
(en fonction du nombre d'équipes engagées)



DIVISION 1

2 groupes de 6 équipes

Groupe A

Groupe B

Les équipes classées à la 1^{ère}, 3^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}, 9^{ème} et 11^{ème} place à l'issue de la phase de brassage haut

Les équipes classées à la 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 10^{ème} et 12^{ème} place à l'issue de la phase de brassage haut

Pour la phase 3

- ↑ Les 1^{er} des poule A et B accèdent au championnat R1 (2 équipes)
Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule accèdent au championnat R2 (6 équipes)
- ▬ Les 5^{ème} restent en D1 (2 équipes)
- ↓ Les 6^{ème} de chaque poule descendent en D2 (2 équipes)

DIVISION 2

2 groupes de 6 équipes

Groupe A

Groupe B

Les équipes classées à la 13^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 19^{ème}, 21^{ème} et 23^{ème} à l'issue de la phase de brassage haut

Les équipes classées à la 14^{ème}, 16^{ème}, 18^{ème}, 20^{ème}, 22^{ème} et 24^{ème} place à l'issue de la phase de brassage haut

Pour la phase 3

- ↑ Les 3 premiers de chaque groupe accèdent au championnat de D1 (6 équipes)
- = Les équipes classées aux 4^{ème} et 5^{ème} places de chaque groupe restent en D2 (4 équipes)
- ↓ Les 6^{ème} de chaque groupe de D2 descendent en D3 (2 équipes)

DIVISION 3

6 groupes de 6 équipes réparties par secteur géographique

24 équipes restantes de la phase de brassage haute + les équipes classées aux 12 premières places de la phase de brassage bas

Pour la phase 2

- ↑ Les 1^{er} des 6 groupes de D3 et les 4 meilleurs 3^{ème} des 6 groupes de D3 accèdent au championnat de D2 (10 équipes)
- = Les 2 moins bons 3^{ème} ainsi que les 4^{ème} et 5^{ème} de chaque groupe restent en D3 (14 équipes)
- ↓ Les 6^{ème} de chaque groupe de D3 descendent en D4 (6 équipes)

DIVISION 4

10 à 12 groupes de 6 équipes réparties par secteur géographique
Les équipes restantes de la phase de brassage bas

Pour la phase 2

↑ Les 1^{er} de chaque groupe de D4 accèdent au championnat de D3 (12 équipes suivant le nombre de groupes) ainsi que les 4 meilleurs 2^{ème} des groupes de D4 (4 équipes)

== Pas de descente



PHASE 3

1 groupe de D1 à 8 équipes
2 groupes de D2 à 8 équipes
4 groupes de D3 à 8 équipes
12 groupes de D4 à 6 équipes
(en fonction du nombre d'équipes engagées)



DIVISION 1

1 groupe de 8 équipes

- 5^{ème} D1 Gr A phase 1
- 5^{ème} D1 Gr B phase 1
- 1^{er} de D2 Gr A phase 1
- 2^{ème} de D2 Gr A phase 1
- 3^{ème} de D2 Gr A Phase 1
- 1^{er} de D2 Gr B phase 1
- 2^{ème} de D2 Gr B phase 1
- 3^{ème} de D2 Gr B Phase 1

DIVISION 2

2 groupes de 8 équipes

Groupe A

- 6^{ème} de D1 Gr A phase 1
- 4^{ème} de D2 Gr A phase 1
- 5^{ème} de D2 Gr B phase 1
- 1^{er} de D3 Gr A phase 1
- 1^{er} de D3 Gr B phase 1
- 1^{er} de D3 Gr C phase 1
- 1^{er} meilleur 2^{ème} des groupes de D3
- 3^{ème} meilleur 2^{ème} des groupes de D3

Groupe B

- 6^{ème} de D1 Gr B phase 1
- 4^{ème} de D2 Gr B phase 1
- 5^{ème} de D2 Gr A phase 1
- 1^{er} de D3 Gr D phase 1
- 1^{er} de D3 Gr E phase 1
- 1^{er} de D3 Gr F phase 1
- 2^{ème} meilleur 2^{ème} des groupes de D3
- 4^{ème} meilleur 2^{ème} des groupes de D3

DIVISION 3

4 POULES DE 8 EQUIPES SOIT 32 EQUIPES AU TOTAL

- 6^{ème} de chaque groupe de D2 phase 1 (2 équipes)
- Les 2 moins bons 3^{ème} des groupes de D3 phase 1 (2 équipes)
- Les 4^{ème} et 5^{ème} de chaque groupe de D3 phase 1 (12 équipes)
 - 1^{er} de chaque groupe de D4 phase 1
(12 équipes suivant le nombre de groupes)
- Les 4 meilleurs 2^{ème} des groupes de D4 (4 équipes)

REPARTITION PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

DIVISION 4

REPARTITION PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

*Les équipes classées en dernière position
des groupes de D3 phase 1 (6 équipes)
+ toutes les équipes restantes*

GROUPES DE 8 EQUIPES

	U13
samedi 31/08/2024	
samedi 07/09/2024	
samedi 14/09/2024	brassage haut
samedi 21/09/2024	brassage haut 2 et bas 1
samedi 28/09/2024	brassage haut 3 et bas 2
samedi 05/10/2024	festival T1
samedi 12/10/2024	5PH1
samedi 19/10/2024	4PH1
samedi 26/10/2024	
samedi 02/11/2024	
samedi 09/11/2024	3 PH1
samedi 16/11/2024	festival T2
samedi 23/11/2024	2PH1
samedi 30/11/2024	1PH1
samedi 07/12/2024	festival T3
samedi 14/12/2024	MR
samedi 21/12/2024	
samedi 28/12/2024	
samedi 04/01/2025	
samedi 11/01/2025	FUTSAL
samedi 18/01/2025	MR
samedi 25/01/2025	FUTSAL
samedi 01/02/2025	FUTSAL



Saison 2025 / 2026 on repart depuis le début par la phase de brassage

Mais nous devons tenir compte de la réduction du nombre de groupes de U13 R2 à moyen terme




f) Réorganisation de la catégorie U13F

Des écarts très importants de résultats dans la catégorie U13F ont été constatés et une réflexion a été menée par la Commission Féminine sur ce sujet. Il est proposé que le principe du brassage, mis en place pour les U13G, le soit également pour les U13F. Le Comité de Direction valide le principe de présenter cette nouvelle organisation aux clubs, le 19 juin prochain en visio. En fonction des retours, lors de cette visio, la nouvelle organisation sera proposée aux clubs pour validation lors de l'AG du 10/09/24.



Proposition U13F



OFFRE DE PRATIQUE FEMININE SAISON 2023-2024

U13 F : Réflexion

Suite aux écarts de score très important lors de la 1^{ère} phase, une réflexion est actuellement menée par la commission féminine afin de proposer une nouvelle formule pour la saison 2024-2025.

<p>SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>US RUGLES LYRE 0 - 16 CS BEAUMONT</p> <p>SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>FC SERQUIGNY NASSAND 0 - 6 EVREUX FC 27 2</p> <p>SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>ES NORMANVILLE 1 - 2 SC THIBERVILLE</p> <p>JOURNÉE 1</p> <p>SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 -</p> <p>Exempt / US RUGLES LYRE</p> <p>SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>SC THIBERVILLE 6 - 2 EVREUX FC 27 2</p> <p>SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>FC SERQUIGNY NASSAND 0 - 17 SAINT SEBASTIEN FOOT</p> <p>SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>CS BEAUMONT 2 - 1 ES NORMANVILLE</p>	<p>PACY MENILLES RC 17 - 1</p> <p>SAMEDI 07 OCTOBRE 2023 - 10H00</p> <p>FAC ALIZAY 3 - 0</p> <p>SAMEDI 07 OCTOBRE 2023 - 10H00</p> <p>EVREUX FC 27 8 - 0 ES VALLEE DE LOISON</p> <p>SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 - 10H00</p> <p>US GASNY 3 - 14 EVREUX FC 27</p> <p>SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 - 10H00</p> <p>ES VALLEE DE LOISON 0 - 8 PACY MENILLES RC</p> <p>SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 - 10H00</p> <p>SPN VERNON 2 - 9 ENT.SMF/EMS</p> <p>SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 - 10H00</p> <p>FC SEINE EURE 17 - 0 FAC ALIZAY</p>	<p>EVREUX FC 27 2 - 2 ENT.SMF/EMS</p> <p>SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>FAC ALIZAY 1 - 8 ES VALLEE DE LOISON</p> <p>SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>FC SEINE EURE 20 - 0 SPN VERNON</p> <p>SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023 - 10H00</p> <p>US GASNY 1 - 16 PACY MENILLES RC</p>
---	--	---

OFFRE DE PRATIQUE FEMININE SAISON 2023-2024

U13 F : Réflexion

L'idée est de s'appuyer de ce qui est fait avec les U13G : Brassage en début de saison. Puis 2 phases

Cette saison nous avons 16 équipes en U13F. Nous ne pouvons pas connaître le nombre d'équipe pour la saison prochaine mais je pense qu'il faut partir entre 15 et 20 équipes.

Voici l'idée :

- Rentrée du foot féminin : Samedi 21 Septembre
- Brassages : Samedis 28 Septembre - 05 - 12

1^{ère} phase : 09 Novembre – 14 Décembre (6 dates)

- 1 poule de D1 → 6 équipes (match aller)
- 2 à 3 poule(s) de D2 → Entre 4 et 6 équipes (match aller)

2^{ème} phase : 1^{er} Mars au 31 Mai

- 1 poule de D1 (avec 2 / 3 descentes et 2 / 3 montées => Selon le nombre de poule de D2) => 6 équipes + possibilité de play-off
- 2 à 4 poule(s) de D2 → Entre 4 et 6 équipes avec possibilité de faire en aller – retour ou alors croisement avec l'autre poule

Points positifs	Points à améliorer
<p>Limiter les scores « fleuves »</p> <p>Permet à des équipes de rejoindre le championnat en Novembre</p> <p>Montés / Descentes permettent de rééquilibrer les poules</p> <p>S'adapter aux générations</p>	<p>Augmente les km (D1)</p>

Formule déterminée en détail début Septembre lorsqu'on connaît le nombre d'équipe.



7) Dates de la saison 2023 – 2024

Le président présente les principales dates d'organisation de manifestations du district à venir.
Le comité de Direction valide ces dates.

Dates 2023-2024 et 2025 Comité de Direction du 28/05/24

- ~~— 05/09/23 : Comité de Direction~~
- ~~— 11/09/23 : IAJ au District~~
- ~~— 11/11/23 : Soirée des trophées et des bénévoles HAC ou à Caen~~
- ~~— 07/11/23 : Comité de Direction~~
- ~~— 25/11/23 : Réunion arbitrage clubs D1 D2 D3 D4 au DEF~~
- ~~— 13/12/23 : AG du District (financière) 18h30 à Beaumont le Roger~~
- ~~— 30/01/24 : Comité de Direction~~
- ~~— 8/02/24 : Remise des Labels Crédit Agricole au DEF~~
- ~~— 09 et 10/03/24 : Finales Futsal DEF (St Sébastien de Morsent)~~
- ~~— 26/03/24 : Comité de Direction~~
- ~~— 06/04/24 : Festival départemental U13 G et F à Pacy~~
- ~~— 14/5 : Tirage DE Coupe au DEF~~
- ~~— 28/05/24 : Comité de Direction au DEF~~
- 29/05/24 : Inter district U13 G et F (à Pacy)
- 08/06/24 : JND André Corbeau à l'hippodrome d'Evreux
- 10/06/24 : Visio Service civique avec les clubs (18h30)
- 15 et 16/06/24 : Finales Coupes de l'Eure à Vernon
- 19/06/24 : Visio clubs championnats jeunes U13F/G – U15G – U18G
- 22-23/06/24 : EURE Terre de jeux, Terre de Foot
- 06/07/24 : Flamme Olympique dans l'Eure
- 19/07/24 au soir au 5/08/24 au matin : Fermeture DEF
- 23/08/24 : Bureau du DEF
- 27/08/24 : Comité de Direction au DEF
- Mardi 10/09/24 : AG électorale et financière du DEF (Salle des fêtes de St Aquilin de Pacy)
- 22 et 23/02/25 : Finales Coupes Futsal à St Sébastien de Morsent (sous réserve de validation officielle auprès de la mairie de Saint Sébastien)

8) Questions diverses

- Mouvements dans les structures :

Bruno FARINA, secrétaire général, propose les modifications suivantes dans les commissions du District :

- Mlle Lorène MICHON → Intégration dans la Commission de Discipline
- Hugo BOISSIÈRE intégration dans la commission de sous-commission des jeunes Arbitres
- Hugo BOISSIERE et Damien VANKERKHOVEN sont nommés co-présidents Sous-Commission des Jeunes Arbitres en remplacement d'Emmanuel AUBERT

Le comité de Direction valide ces propositions à l'unanimité.

Validation des conclusions du groupe de travail Seniors F

Au vu de la baisse des effectifs seniors féminins, des propositions sont faites par le groupe au Comité de Direction. Au vu des remarques réalisées, le groupe devra préciser et approfondir certaines propositions avant validation.

Proposition catégories féminines de Ligue

Des propositions de modifications des catégories féminines ont été faites par la Ligue auprès des districts le 24 mai dernier.

Après consultation de la commission féminine, la position du District de l'Eure est la suivante :

1. Réforme du U18F : Changement de formule → **Ok pour validation**
2. Réforme du U15F : Passage du U16F au U15F et changement de formule → **Proposition allant dans le sens des catégories retenues par le District de l'Eure mais trop tardive pour les clubs ayant déjà calé leur organisation pour la saison prochaine. Le District de l'Eure propose que ce changement de catégorie ait lieu pour la saison 2025-2026**
3. Demande des clubs : Dérogation pour permettre aux clubs d'aligner une ou plusieurs joueuses U16F en compétition U15F » → **Proposition rejetée**

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité de Direction est clos à 21h10.

Le Président Marc ROUTIER



Le Secrétaire Général Bruno FARINA



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.